

Inscription

Nous recommandons de vous inscrire en ligne sous stv-fsg.ch/fr/gym-n-move.

Pour les inscriptions par courrier postal, prière d'utiliser une carte d'inscription par personne (photocopies autorisées). Les inscriptions multiples ne seront pas prises en compte. Une fois le nombre maximal de participants atteint pour une leçon, les inscriptions seront prises en compte en fonction de leur date de réception.

Délai d'inscription: 15 août 2022

Dispositions pour les désistements

L'inscription pour le Gym'n'Move a force obligatoire. Les désistements intervenant du 8 au 19 août 2022 entraînent la facturation de frais de traitement de CHF 20.—. Les désistements intervenant à partir du 20 août 2022 jusqu'au début du Gym'n'Move entraînent la facturation de frais de traitement de CHF 50.—. Après le montant total du prix du Gym'n'Move doit être payé (même en cas d'interruption du cours). Est considérée comme date de désistement l'envoi (tampon postal) de la notification par écrit adressée au secrétariat FSG.

Les désistements pour raisons de santé (certificat médical à faire parvenir au secrétariat FSG au plus tard 14 jours après le début du cours), de décès dans la famille ou d'annonce d'une personne de substitution (pour autant que les exigences requises soient remplies) n'entraînent aucun frais de traitement.

Lecons

Pour nous permettre de garantir un déroulement sans faille du Gym'n'Move, nous prions tous les participants de suivre les leçons pour lesquelles ils se sont inscrits et que nous leur avons confirmées. Tous les participants peuvent suivre les leçons J+S Sport des enfants et Sport des jeunes identifiés par le logo J+S sauf : « Infos J+S et théorie du sport des enfants et des jeunes ».

Tous les participants ont la possibilité de suivre les leçons esa sport des adultes identifiées par le logo esa à l'exclusion de la leçon « Introduction spécifique au sport des adultes dans le thème du MP ».

Votre programme dans cinq domaines

Les leçons sont réparties par couleur et symbole entre les cinq domaines suivants :



FITNESS & DANSE



GYM AUX AGRÈS & GYM GÉNÉRALE



SANTÉ & MOUVEMENT



CONNAISSANCES & THÉORIE



RUNNING & ENTRAÎNEMENT FONCTIONNEL



Rabais pour les jeunes nés dès 2006 CHF 40.-/jour

HF 199 HF 119 HF 129 HF 89	-	CHF 249 CHF 169 CHF 159 CHF 119	. <u> </u>	
HF 119 HF 129 HF 89	-	CHF 169	. <u> </u>	
HF 129	-	CHF 159	· -	
HF 89.–			=	
HF 89.–			=	
		CHF 119		
Ⅎ F 109	CHF 109		CHF 139	
HF 69.–		CHF 99		
ofil A	CHF 99	Profil A	CHF 199	
ofil B	CHF 199	Profil B	CHF 249	
ofil A	CHF 99	Profil A	CHF 199	
ofil B	CHF 199	Profil B	CHF 249	
	ofil B	ofil A CHF 99	ofil B CHF 199.— Profil B	

Sont inclus dans toutes les tickets :

- cadeau souvenir
- accès aux leçons réservées

Ticket de deux jours, esa MP

Profil A

Reconnaissance spécifique à un groupe cible dans un sport autorisé valable ou caduc et une activité dans le système Jeunesse+Sport au cours des deux dernières années ou une activité déjà planifiée (enchaînement).

CHF 99.-

CHF 199.-

Profil B

Reconnaissance spécifique à un groupe cible dans un sport autorisé valable ou caduc et pas d'activité dans le système Jeunesse+Sport au cours des deux dernières années ni d'activité planifiée.

Le statut de profil est celui indiqué dans la BDNJS (banque de données nationale J+S) au moment de l'inscription.

INFORMATIONS SUR LE MP

Informations sur le module de perfectionnement esa et J+S Moniteur de sport des adultes Moniteurs en sport des enfants et des jeunes

Déroulement du module de perfectionnement esa et J+S

Avant le cours, tous les participants au MP J+S reçoivent par poste leur fiche de leçon personnelle. Chaque leçon doit être signée par le collaborateur responsable de la FSG (remise de la fiche avant le début de la leçon, retour en quittant la salle de gymnastique/de théorie).

Au terme de la dernière leçon du dimanche, la fiche dûment remplie doit être remise au guichet du check-in. Sans cette fiche esa ou J+S, il nous est impossible d'attribuer la reconnaissance au participant. La réduction de prix accordée doit être rendue. Aucune attestation de moniteur n'est remise, la reconnaissance est prolongée dans la banque de données nationale du sport.

Généralités

Toutes les leçons pratiques comportant le logo esa ou J+S font référence au thème du MP « De bonnes activités esa ou J+S – Transmettre » avec la mise en œuvre d'exemples adaptés. Le devoir de formation continue esa ne peut être rempli qu'en suivant les deux journées du Gym'n'Move. Le devoir de formation continue J+S ne peut être rempli qu'en suivant les deux journées du Gym'n'Move dans les branches sportives suivantes : gymnastique générale, gymnastique aux agrès, gymnastique et danse, athlétisme, sport scolaire, rhönrad, gymnastique rythmique, gymnastique artistique, trampoline, balle au poing, balle à la corbeille et jeux nationaux. Les places disponibles pour le module de perfectionnement sont limitées. Les réservations sont prises en compte dans leur ordre d'arrivée.

Inscriptions

Inscription au MP esa et J+S possible uniquement en ligne via le Plan des cours ou par écrit via la brochure (inscriptions via le coach J+S ne sont pas valides). L'inscription a force obligatoire, se référer aux conditions de retrait en page 6.

Billets Gym'n'Move

Les membres FSG de profil A bénéficient d'un prix réduit (CHF 99.–). Le statut du profil est déterminé par les données enregistrées dans la banque de données nationale Jeunesse et Sport au moment de l'inscription. Renseignements auprès du coach J+S.

Hébergement/Repas/Rail Check

L'hébergement et les repas ne sont pas inclus dans le MP esa et J+S.

Le rail check est envoyé aux participants modules de perfectionnements J+S par email avant le début du Gym'n'Move.



Leçons imposées pour les différents modules de perfectionnements esa et J+S

Les leçons reconnues J+S sont identifiées par les trois icônes ci-après. Le logo esa rouge pour le sport des adultes, l'icône rouge J+S pour le sport des jeunes et la grise pour le sport des enfants. Les icônes figurent dans le plan des leçons et dans les descriptifs de celles-ci.













Module de perfectionnement esa sport des adultes

Les leçons suivantes doivent être suivies pour prolonger sa reconnaissance esa de sport des adultes :

- -Introduction spécifique au sport des adultes (leçon 1.01)
- -Au moins quatre leçons esa pratiques
- -Au moins trois leçons à option (le stretching 5.01 ne compte pas)

Module de perfectionnement J+S sport des jeunes

Il faut suivre les leçons suivantes pour obtenir la reconnaissance J+S dans les branches : gymnastique aux agrès, gymnastique générale, gymnastique artistique, trampoline, rhönrad, sport scolaire, balle au poing, balle à la corbeille, gymnastique et danse, gymnastique rythmique, athlétisme et jeux nationaux :

- -Infos J+S et théorie du sport des enfants et des jeunes (leçon 1.02)
- -Au moins quatre leçons J+S pratiques tirées du domaine sport des jeunes
- -Au moins trois leçon à libre choix (le stretching 5.01 ne compte pas)

Module de perfectionnement J+S sport des enfants

Il faut suivre les leçons suivantes pour obtenir la reconnaissance J+S en sport des enfants :

- -Infos J+S et théorie du sport des enfants et des jeunes (leçon 1.02)
- -Au moins quatre lecons J+S pratiques tirées du domaine sport des enfants
- -Au moins trois leçon à libre choix (le stretching 5.01 ne compte pas)

Depuis le 1er janvier 2021, le fait de suivre un module de formation continue ou une formation de base J+S (p. ex. dans un autre sport) prolonge l'ensemble des reconnaissances de moniteur J+S avec le statut « valable » ou « caduc » dans les groupes cibles « Sport des enfants » et « Sport des jeunes ».

Qualification

Module réussi : le moniteur a suivi le module dans son entier.

Les moniteurs esa et J+S dont le statut est « caduc et archivé » ne sont pas admis au MP esa ou J+S.

INTERVENANTS A-Z

Informations concernant les différents intervenants



Alexandre Ivanyi Expert esa

Anne Laure Brandt Cheffe du domaine spécialisé de gymnastique enfantine

Béatrice NysCheffe du domaine spécialisé de gymnastique enfantine

Corinne Martin Expert esa

Céline Delorenzi Prof. de Pilates

Christian Maillard Physiothérapeute indépendant à physiomoudon.ch, Entraineur

Sypoba, Praticien en Coordination Respiratoire MDH, Instructeur

SpiroTiger

Damien Bidlingmeyer Responsable de la formation J+S en gymnastique artistique à la

FSG

Dominique Schacher Professeur de yoga

Francoise Boand Expert J+S sport des enfants et FSG

Ginnette Celis Coach dans le domaine sportive (Wellness, Fitness, Gym.

Danse, Rythme)

Gwendoline Schlegel Professeur de sport, fondatrice de la MOVE-School,

responsable J+S sport danse SRRC, professeur de sport de longue date, championne suisse 2017, plusieurs fois classée dans le top 10 du classement mondial d'acrobatique Rock'n'roll

Main-Class Freestyle

Ivan Wyttenbach Experte en gymnastique artistique

Julie Buclin Professeur de yoga

Julien Crisinel Expert J+S aux agrès sport des jeunes

Jean-Marie Erb BlueFires Sàrl

Karin Möbes Maillardet Professeur de sport, entraineur Swiss Olympic, entraineur mental, expert sport des enfants, expert sport scolaire

Lucie Jollien Expert esa

Marc Sommer Experte en gymnastique aux agrès

Martine Girardin Expert esa

Maxime Cattin Expert J+S gymnastique générale sport des jeunes et sport des

enfants

Muriel Sutter Directrice du Burner Motion, éditrice des ouvrages Burner

Motion (Hofmann Schorndorf), Autrice spécialisée, instructrice de formations continues pour enseignants et professeur de sport

et d'allemand au collège.

Neil Wallace Instructor street racket

Nicole Graziano

Prego

Formatrice, instructrice, Personal Trainer et fondatrice de

l'entreprise « fun2move »

Patrick Sumi Chef du secteur Parkour FSG

Paola Rugo Graber Expert J+S gymnastique générale sport des jeunes et sport des

enfants

Pamela Rausis Gymnaste en gymnastique et danse

Pauline Morin Burlesque Performerin, Danseuse passionée

Sarah Elena Liechti Responsable de la formation J+S G+D danse auprès de la FSG

Robert Steinbacher Créateur des méthodes d'entrainement bodyART®,

deepWORK® et BAX, présentateur international, danseur,

chorégraphe

Uni-2-tre Groupe de danse et d'acrobatique de l'Université de Berne

CONDITIONS GÉNÉRALES

Informations concernant les différents intervenants



Inscriptions

Sauf avis contraire, le secrétariat FSG, CP, 5001 Aarau est le poste d'annonce pour tous les cours FSG. Les inscriptions ne sont possibles qu'en ligne (stv-fsg.ch/fr/gym-n-move).

Elles sont fermes. En règle générale, les inscriptions sont confirmées par écrit dans un délai de 14 jours. Les participants reçoivent le programme détaillé et la facture du cours au plus tard deux semaines avant le cours. Sont admis à la formation de base (gymnastique P+E, gymnastique enfantine, J+S, esa) les personnes âgées d'au moins18 ans durant l'année. Renseignements sous : ausbildung@ stv-fsq.ch ou par téléphone au no 062 837 82 12.

Désistements / Modifications

Les désistements / modifications doivent être motivés par écrit avec pièce justificative avant le début du cours. Le montant des frais facturés dépend du moment de notification du désistement/de la modification. La date de notification du désistement/de la modification est celle de sa réception (cachet de la poste) par écrit au secrétariat FSG.

Date du désistement/de la modification
Plus de 30 jours avant le début du cours
Entre 15 et 30 jours avant le début du cours
CHF 20.00
CHF 50.00
CHF 50.00

Absence du cours Prix du cours, pas de remboursement Interruption Prix du cours, pas de remboursement

Désistements sans frais de traitement :

En cas de désistement pour raisons de santé (envoyer le certificat médical au plus tard 14 jours après le début du cours au secrétariat FSG) ou de décès dans la famille ou en cas d'annonce d'une personne de remplacement (qui doit remplir les conditions requises), les frais d'annulation ne sont pas facturés.

Conditions d'annulation différentes de partenaires tiers :

La FSG se réserve le droit de facturer des frais supplémentaires au nom de tiers pour l'hébergement, les repas ou autres. Il peut en effet arriver que des partenaires (hôtels, chemins de fer de montagne, etc.) aient des conditions d'annulation différentes.

Organisation du cours

Pour des raisons d'organisation, la FSG se réserve le droit de reprogrammer ou de regrouper les cours, de modifier leur lieu de déroulement, d'adapter le programme ou d'annuler les cours. Aucun frais ne sera facturé pour cela. En cas d'empêchement du directeur du cours, la FSG peut procéder à un changement de directeur.

Places disponibles et organisation

Un nombre minimum d'inscriptions est nécessaire pour que le cours ait lieu. Dans le cas contraire, la FSG se réserve le droit d'annuler le cours. Tous les montants déjà versés par les participants leur seront intégralement remboursés. Toute autre réclamation est exclue.

Dans le cas où le nombre d'inscriptions excède le nombre maximal de participants, la date de réception de l'inscription fait foi dans le cas où une place se libérerait.

Finances

Les frais des cours sont indiqués dans la publication. Les membres FSG actifs ainsi que les détenteurs d'une carte de fonctionnaires bénéficient d'un tarif pour les membres. Sous réserve de modification du prix. Aucun remboursement n'est effectué pour les prestations comprises dans les frais de cours et qui ne sont pas utilisées.

Le statut de membre (ou de profil pour les cours J+S) est validé par la saisie dans le centre de support avant le délai fixé pour les inscriptions. Les personnes inscrites dont le statut s'est modifié doivent en faire part au secrétariat au plus tard 30 jours avant le début du cours sous peine de ne plus pouvoir modifier le montant facturé!

Les frais de déplacement sont à la charge des participants. Les montants sont à verser dans un délai de 30 jours après établissement de la facture. Les participants auxquels un rappel est envoyé doivent s'acquitter de frais de rappel d'un montant de CHF 10.00 à chaque fois.

Cours avec Jeunesse et sport (J+S) (pour le Gym'n'Move, les conditions d'inscription de la p.10 s'appliquent)

Les cours comportant le logo J+S comprennent la formation et la formation continue des moniteurs J+S. Sont admis aux cours J+S les participants à partir de 18 ans (année de naissance faisant foi). L'inscription aux offres J+S s'effectue via le coach J+S en ligne (jeunesseetsport.ch) ou à l'aide du formulaire J+S à renvoyer à l'organisateur.

Cours avec sport des adultes (esa) (pour le Gym'n'Move, les conditions d'inscription de la p.10 s'appliquent)

Les cours comportant le logo J+S comprennent la formation et la formation continue des moniteurs J+S. Sont admis aux cours J+S les participants à partir de 18 ans (année de naissance faisant foi).

Indemnité pour perte de gain (carte APG) pour les cours esa et J+S

Seuls les participants à des cours organisés par l'OFSPO ou un office cantonal du sport peuvent prétendre à des APG. En raison des dispositions légales, la Confédération ne verse pas d'indemnités pour perte de gain pour les cours organisés par des fédérations nationales de sport.

Protection des données

En s'inscrivant, le participant est d'accord que la Fédération suisse de gymnastique puisse utiliser ses données (toutes ses données personnelles, réservations de cours, etc.) à ses propres fins d'administration de cours (liste des participants avec nom, prénom, adresse, NPA, localité), publicité, etc. Il est en tout temps possible de se désinscrire, par écrit ou par oral, de la publicité de la FSG. L'utilisation des données sert à organiser du co-voiturage et à permettre des accords bilatéraux avant le cours.

Vidéos/photographies prises par les participants

Il est permis de filmer/photographier à titre privé pendant le cours avec l'accord explicite du directeur de cours en question. La publication sur internet est dans tous les cas interdite. Les vidéos/photos prises peuvent être utilisées à des fins privées uniquement.

Distinction

Les données des participants ne sont en aucun cas transmises à des tiers mais servent uniquement aux processus administratifs au sein de la FSG.

Vidéos/photographies prises par la FSG

La Fédération suisse de gymnastique peut filmer et photographier pendant le cours et utiliser les films/photos pour ses propres besoins (publicité, compte rendu, internet, etc.). En s'inscrivant au cours, les participants donnent automatiquement leur accord.

Assurance

Conformément au règlement, les participants déclarés comme membres actifs FSG sont assurés auprès de la CAS de la FSG pour la responsabilité civile, les bris de lunettes et les accidents en complément à des assurances tierces.

For

Tous les différends juridiques avec la FSG sont soumis au droit suisse. Le for est situé à Aarau.

Sous réserve de modification des Conditions générales régissant les cours FSG.